



A retenir

Agrumes

Mineuse : des galeries sont observées sur pousses d'été.

Cochenille asiatique : pic d'essaimage, + de 90 % de L1 sur la parcelle de référence.

Cochenille farineuse : présence de larves mobiles sur les rameaux des pomelos.

Metcalfa pruinosa : présence de larves sur le tronc et sous les feuilles, pas de miellat.

Kiwi

Metcalfa pruinosa : présence de larves sur le tronc et sous les feuilles, pas de miellat.

SOMMAIRE

A retenir

Clémentinier

Pomelo

Kiwi

Prévision météo

Liens utiles

ANIMATEUR FILIERE : CA 2B

Structures partenaires :

CA 2B, AREFLEC, FREDON,
CAPIC, OPAC, INRA, LEPA,
CANICO et exploitants
observateurs.

Directeur de publication :

Joseph COLOMBANI
Président de la Chambre
d'Agriculture de Corse
15 Avenue Jean Zuccarelli
20200 BASTIA
Tel : 04 95 32 84 40
Fax : 04 95 32 84 43
<http://www.cra-corse.fr/>
Crédit photo : CA2B



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ÉCOPHYTO

CLEMENTINIER

• Stade phénologique

Grossissement du fruit – Début chute physiologique



• Mineuse des agrumes (*Phyllocnistis citrella*)



Galerie de mineuse

Des galeries sont observées sur la plupart des parcelles de référence : de Vescovato (Caffin) à San Giuliano (INRA).

Evaluation du risque : Elevé dès l'apparition des premières mines sur les nouvelles pousses dans les jeunes vergers.

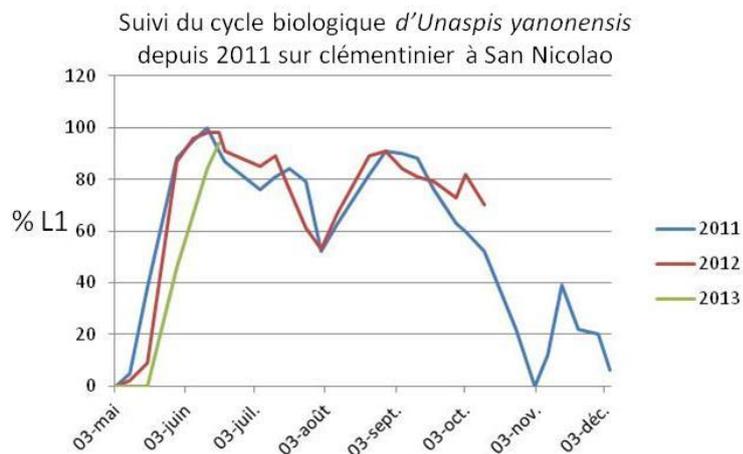
Ravageur de type Organisme Nuisible Réglementé

- **Cochenille asiatique (*Unaspis yanonensis*)**

L'essaimage d'*Unaspis yanonensis* est toujours en cours. Le suivi biologique a déterminé 94 % de L1 le 17 juin. Un retard sur le cycle biologique est constaté par rapport aux années précédentes.



Boudiers bruns des femelles et puparium blanc des mâles de la cochenille asiatique.



En cas de suspicion, prévenir la DDCSPP (Haute-Corse : 04 95 58 50 50 / 04 95 58 51 32 et Corse du sud : 04 95 50 39 40 / 04 95 50 50 17) ou la FREDON (04 95 26 68 81), organisme délégué par la DRAAF pour l'épidémiologie des Organismes Nuisibles Réglementés des végétaux.

- ***Metcalfa pruinosa***

Des larves blanches et cotonneuses sont présentes sous les feuilles des arbres ainsi que sur les végétaux en bordure de verger. Elles ne sécrètent pas encore de miellat.

Evaluation du risque : Dépend de la présence du nuisible dans le verger. A surveiller.

POMELO

- **Stade phénologique**

Grossissement du fruit

Les organismes nuisibles observés sur clémentinier peuvent être observés sur les pomelos.



- **Cochenille farineuse**

Des larves (environ 1 mm) sont présentes sur les rameaux des 2 parcelles de référence. Des coccinelles prédatrices ont également été observées.



Larve de cochenille farineuse

Evaluation du risque : Dépend de la présence du nuisible et de son prédateur dans le verger. A surveiller.

KIWI

- **Stade phénologique**

Grossissement du fruit

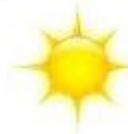
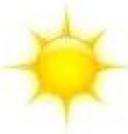
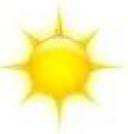
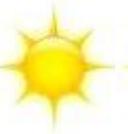
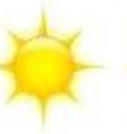
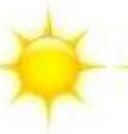
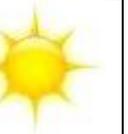
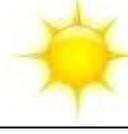
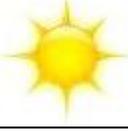
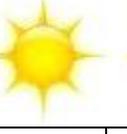
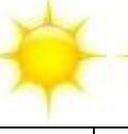
- ***Metcalfa pruinosa***

Des larves blanches et cotonneuses sont présentes sur les troncs et sous les feuilles des arbres ainsi que sur les végétaux en bordure de verger.



Évaluation du risque : Dépend de la présence du nuisible dans le verger. A surveiller.

PREVISIONS METEO (Source Météo France)

	Jeudi 20 juin	Vendredi 21 juin	Samedi 22 juin	Dimanche 23 juin	Lundi 24 juin	Mardi 25 juin	mercredi 26 juin	Jeudi 27 juin
Haute Corse								
	Baisse des températures	Baisse des températures						
Corse du Sud								
	Baisse des températures	Baisse des températures		Vent d'Ouest			Ventoux	Ventoux

LIENS UTILES

- En cas de suspicion de **détection d'organismes nuisibles réglementés**, le mode opératoire à suivre est décrit dans la note nationale que vous pouvez consulter avec le lien : http://www.cra-corse.fr/no_cache/bulletins-sante-du-vegetal/notes-nationales.html
- **PROTECTION DES INSECTES POLLINISATEURS : Les abeilles butinent, protégeons les !** La note nationale Abeilles et Pollinisateurs reprend les précautions à adopter pour protéger ces insectes indispensables à la pollinisation : Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles. http://www.cra-corse.fr/no_cache/bulletins-sante-du-vegetal/notes-nationales.html

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.